

**RELEVÉ DE DÉCISIONS DU 1^{er} CONSEIL ORDINAIRE D'UNIVERSITÉ DE
24 Mars 2021, Amphi A du CRNP, UFHB**

L'an deux mille vingt et un et le vingt-quatre Mars à quinze (15) heures et vingt-cinq (25) minutes, s'est réuni, le Conseil d'Université, en session ordinaire, à l'Amphithéâtre A du Centre de ressources numériques et pédagogiques (CRNP), sous la présidence effective du Professeur BALLO Zié, Président de l'UFHB.

Le secrétariat de séance est assuré par le Professeur HAUHOUOT Asseypo Célestin, Secrétaire Général Adjoint. Ce dernier a établi que le quorum est atteint, après avoir constaté la présence de quarante-trois (43) membres sur un total de quarante-huit (48) membres du conseil (statutaires, élus et désignés).

L'ordre du jour du conseil a été modifié comme suit :

- 1. Lecture et adoption du Procès – Verbal du Conseil du 17 Décembre 2020 ;**
- 2. Informations ;**
- 3. Rentrée académique 2020-2021 ;**
- 4. Divers.**

Le point sur l'adoption des offres de formation a été supprimé. À l'issue des échanges, le Conseil a pris les décisions suivantes :

- 1) l'adoption du Procès-Verbal du Conseil Ordinaire du 17 Décembre 2020, sous réserve de la prise en compte des amendements ;
- 2) le Conseil, a réaffirmé sa stratégie pédagogique de formation hybride :
 - a) les cours magistraux (CM) sont obligatoirement dispensés à distance via la plateforme Microsoft Teams pour les grands effectifs ;
 - b) les CM à effectif réduit, les TD, TP et examens sont réalisés en présentiel.

La mise en œuvre de cette stratégie sera accompagnée des mesures suivantes :

- a. l'enregistrement systématique des cours dispensés via la plateforme Microsoft Teams et leur mise à disposition ;

- a. l'enregistrement systématique des cours dispensés via la plateforme Microsoft Teams et leur mise à disposition ;
- b. l'ouverture des espaces numériques aux étudiants désireux d'accéder aux cours en lignes (téléchargement, visualisation) dans le respect de la charte de fonctionnement de ces espaces ;
- c. l'ouverture des offres spéciales de connectivité Internet négociées avec de l'opérateur MTN :
 - **pour 500 FCFA valable 7 jours**
 - 5Go utilisables pour suivre ou réaliser son cours sur Microsoft Teams
 - 500Mo utilisables partout sur Internet ;
 - **pour 1000F valable 15 jours**
 - 15Go utilisables pour suivre ou réaliser son cours sur Microsoft Teams
 - 1Go utilisable partout sur Internet ;
 - **pour 2000F valable 30 jours**
 - 40Go utilisables pour suivre ou réaliser son cours sur Microsoft Teams
 - 2,3 Go partout sur Internet ;
 - **pour 2500F valable 30 jours**
 - 60Go utilisables pour suivre ou réaliser son cours sur Microsoft Teams
 - 2,3 Go utilisables partout sur Internet ;

Ces offres viennent en complément de la fourniture gratuite du WIFI aux étudiants et aux personnels sur le Campus de l'UFHB.

- d. la mise en place d'un comité de suivi de la mise en œuvre de la décision et des mesures d'accompagnement ;
- 3) le Conseil a autorisé le retour de la Coordination Nationale des Enseignants du Supérieur et des Chercheurs (CNEC) en qualité d'Observateur.


L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée par le Président à 18 heures 50 minutes.

Fait à Abidjan, le 24 Mars 2021

Le Secrétaire de séance


HOUPOUT A. Célestin
 Le Secrétaire Général Adjoint
 Université Félix Houphouët Boigny
 Abidjan

Le Président de séance


Prof. Balla Zié
 Le Président
 Université Félix Houphouët Boigny
 Abidjan